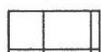


COMMUNE DE TREMERY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan des servitudes



A1 - Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier



I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



T7 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières: sur l'ensemble du territoire

Informations complémentaires :



Fibre optique



Liaison hertzienne EDF



Limite communale

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal de Trémery en date du 05 / 02 / 2009 approuvant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire M. HOZE

Le tracé des réseaux n'est donné qu'à titre indicatif sur la base des informations fournies par les gestionnaires

L'ATELIER DES TERRITOIRES <small>aménagement—environnement—urbanisme 1, rue Marie-Anne de Bovet—57004 METZ Cedex 1 Tél:03.87.63.02.00 Fax:03.87.63.15.20</small>	Février 2009		Servitudes
			Echelle : 1 / 5000